

# Bulletin de la Société philomatique vosgienne

Société philomatique vosgienne. Bulletin de la Société philomatique vosgienne. 1887-1888.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

## NOTES ARCHÉOLOGIQUES

---

### LE CHATEAU DE MAHERUS. — LES FOURRIÈRES DE LA MADELEINE. — CROIX DE RENAUD DE SENLIS. — SÉPULTURE ET CROIX DE MAHERUS.

Dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Dié, Nompatelize et la Bourgonce, alors simple métairie, furent témoins de tragiques événements qui plongèrent dans l'affliction la sérénissime Maison de Lorraine. Les désordres de Maherus, l'assassinat de Renaud de Senlis, le meurtre du Grand-Prévôt ont laissé dans la mémoire du peuple quelques souvenirs, et dans la contrée plusieurs épaves archéologiques qu'il est temps de recueillir.

Maherus, Maheu ou Mathieu était fils de Frédéric, seigneur de Bitche, et de Ludomille de Pologne, petit-fils de Mathieu I<sup>er</sup>, neveu de Simon II, frère de Frédéric III, oncle de Thiébaud I<sup>er</sup> et de Thiébaud II, ducs de Lorraine. Tout présageait le brillant avenir de ce noble rejeton destiné à l'Eglise. A six ans, en effet, il obtint une prébende dans les Cathédrales de Toul et de Saint-Dié, devint plus tard archidiacre de la première de ces églises, grand-prévôt de la seconde, et fut nommé, en l'année 1198, au siège épiscopal de l'antique cité leuquoise.

Indigne de son caractère auguste, administrateur prodigue, Maheu fut bientôt déposé et remplacé sur le siège de Toul par Renaud de Senlis, fils de Guy de Senlis, seigneur de Chan-

tilly, de l'ancienne Maison des Boutelliers de Senlis, et de Marguerite de Clermont, en Beauvoisis. Maherus se fixa dès lors à Saint-Dié, et bâtit entre les deux églises, avec les pierres d'une tour en ruine, un repaire où il se livra sans contrainte à ses instincts dissolus. La noble Maison de Lorraine dont il était la honte, ne put souffrir sa vie déréglée ; le duc Frédéric III, son frère, lui fit de sanglants reproches, l'expulsa de Saint-Dié et rasa son habitation mal famée.

Dès l'année 1203, Maherus avait construit près de Saint-Dié un château, d'où il exerçait le brigandage et la rapine. Cette forteresse s'élevait à droite, à l'entrée de la vallée de la Bolle, fièrement assise sur un contre-fort des sommets de la Tête de Biche, de la Madeleine et du Clermont. Emplacement admirablement choisi ! il se termine du côté de la Bolle par une roche abrupte, dénudée, jadis plus étendue ; car en la contournant par le bas, on aperçoit d'énormes blocs couchés sur le flanc de la montagne dont ils furent violemment détachés. La roche forme un promontoire étroit, allongé, rétréci à ses extrémités, un peu renflé vers le milieu où l'on peut mesurer une superficie presque plane d'environ trente mètres sur soixante-dix. Tel est l'emplacement du château de Maherus. Il n'en reste aucune trace, sinon quelques pierres qui m'ont semblé des moëllons.

Du côté de la montagne, le promontoire était protégé par trois coupures, larges, mais aujourd'hui comblées en partie. Nul doute sur leur primitive destination ; c'étaient des fossés creusés pour la défense du seul point accessible de la forteresse.

Le château plongeait sur les vallées de Saint-Dié et de la Bolle. De ce haut sommet, par un ciel pur, on découvre au loin, terminant un ravissant paysage, le clocher d'Anould et les montagnes de Gérardmer.

Mais bientôt le père de Maheu, son frère et d'autres seigneurs lorrains, s'unirent pour renverser, vers la fin de l'année 1206, la forteresse maudite du Clermont. Dès lors, Maheu, sans asile, courut monts et forêts suivi d'une meute considérable. Fatigué de vagabondages et de chasses prolongées, il se reposait de préférence dans un ermitage dédié à sainte Marie-Madeleine, au sommet de la montagne de Clermont.

Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, vivait à Moyenmoutier un religieux nommé Hugues. Transporté d'une admirable dévotion, emporté par un attrait spécial vers une vie tout entière de contemplation, de solitude, de pénitence, il avait déjà fondé les ermitages de Romont, de Léomont, de Xures, lorsqu'il se retira sur le Clermont. Il y dédia une chapelle à sainte Marie-Madeleine <sup>(1)</sup>, mais troublé par l'affluence des chasseurs, il se mit en marche vers l'Occident, s'arrêta dans un gracieux vallon, au milieu de la forêt de Ternes, où il bâtit en 1097 l'ermitage qui devint plus tard le prieuré de Belval.

Pour gagner l'oratoire de la Madeleine, depuis le rocher où s'élevait le château de Maherus, il faut gravir la montagne dans la direction de la Bourgonce : la pente est douce par un chemin de schlitteurs. Au sommet, déjà légèrement sur le revers, à deux kilomètres environ de la Roche de Maheu, verdoie et s'étend au loin une forêt de jeunes sapins. En explorant ce plateau, on découvre une belle fontaine avec un bassin carré long, sous une voûte restaurée en 1852, comme le témoigne une inscription sur les pierres de la bordure : N. LEMANNE, 1852. L'extrados est couvert de petites croix, branches d'arbres entrelacées, déposées là par les bûcherons et les touristes.

Dans le voisinage, aucun amas de pierres ; mais à quatre

(1) Le Clermont perdit dans la suite son nom primitif et fut appelé la *Madeleine*.

ou cinq cents mètres, à gauche de la fontaine, un vaste espace circonscrit par une muraille écroulée attire bientôt les regards, et, dans la partie la plus rapprochée, des ruines gisent et couvrent le sol. Là s'élevaient l'oratoire et l'ermitage de la Madeleine où Maheu, cachant sa honte, se réfugiait plus volontiers.

L'antique ermitage eut une existence plusieurs fois séculaire. Pendant la guerre de Trente Ans, des chanoines et quelques habitants de Saint-Dié y trouvèrent un sûr abri. Dans la dernière partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Rollin releva le sanctuaire et ses dépendances afin d'y loger des ermites. Les bâtiments subsistaient encore après la Révolution, mais depuis, les ruines se sont amoncelées ; le terrain, nu, converti en paturages, prit d'abord le nom de *Solitude*, puis celui de *Fourrières* qu'il garde encore aujourd'hui.

Cependant Renaud de Senlis s'occupait de la visite de son diocèse. Le jour de Pâques, 26 Mars 1217, disent les chroniqueurs Richer de Senones et Jean de Bayon, il séjourna au monastère Saint-Sauveur, puis gagna Senones avec une suite imposante de religieux et de clercs, compagnie qu'il aimait et qui lui était singulièrement attachée. Maherus averti, dépêcha deux espions pour s'informer adroitement de l'itinéraire du prélat contre lequel il nourrissait une haine ardente et qu'il avait résolu d'assassiner. Les espions, accueillis sans défiance dans l'abbaye de Senones, revinrent le lendemain matin et annoncèrent au Grand-Prévôt que le projet de l'Evêque était de se rendre le jour même à Autrey, en passant par Etival.

Le lundi de Pâques, en effet, l'Evêque de Toul, après la célébration solennelle du divin sacrifice, prit un léger repas, gagna Moyenmoutier, s'y arrêta quelques instants, traversa rapidement Etival et se dirigea vers Autrey où il devait passer

la nuit. Au sortir de la Bourgonce, le cortège s'engagea dans un étroit défilé : d'un côté la montagne boisée, escarpée, inaccessible, et d'autre part un marais profond, entouré d'arbres. C'est là que Maherus tendit un piège à Renaud de Senlis. Des deux côtés du chemin, il fit abattre et disposer avec symétrie les buissons et les arbres ; de la sorte, ni piétons ni cavaliers ne pouvaient s'écarter de la voie ou se dérober par la fuite.

A peine l'Evêque est-il entré dans la gorge fatale, tout à coup les malfaiteurs soudoyés par Maheu s'élancent du poste où ils étaient embusqués, jettent à bas de son cheval Etienne, abbé de Saint-Mansuy, le frappent, le dépouillent, blessent et dévalisent les clercs éperdus, abordent Renaud de Senlis, le maltraitent et le détroussent. Enfin un nommé Jean, natif de Saint-Dié, le frappe d'un couteau, trois fois par devant et deux fois par derrière, le laisse sans vie, nu au fond du marais, et emporte ses dépouilles.

Maheu, pendant cette sauvage agression, se tenait à quelque distance, une arbalète à la main. Bientôt ses complices lui racontent ce qui s'est passé et le conduisent près de la mare où gisait le cadavre de l'Evêque. Le Grand-Prévôt constate lui-même la mort de la victime, tourne bride avec ses trop fidèles sicaires et se réfugie dans la montagne.

L'endroit où s'accomplit ce drame sanglant est facile à déterminer. Tout au fond de la vallée de la Bourgonce, à cent mètres environ du chemin qui conduit à Mortagne, à droite, une maison s'élève, et près de l'habitation, sur la lisière des sapins, une fontaine coule dans un bassin circulaire en pierres de taille. C'est là que Renaud de Senlis fut assassiné et que fut dressée, j'ignore à quelle époque, une croix commémorative.

Une dévotion du XV<sup>e</sup> siècle et des âges précédents fut

d'ériger des croix sur les grands chemins en mémoire d'événements tragiques ou en signe d'expiation. Ces monuments étaient nombreux en Lorraine ; plusieurs même sont historiques et rappellent des faits consignés dans nos annales. A Loisy (Pont-à-Mousson) la *Croix-Mattirion*, ou des Martyrs, voisine d'un ancien camp où furent égorgés des Gaulois chrétiens ; à Vézelize, la croix de 1425, sur la tombe de Jean de Remicourt, sénéchal de Lorraine ; à Charmes-sur-Moselle, vers le Haut-du-Mont, la croix qui rappelle la pendaison, par le duc de Bourgogne, du 7 au 9 Octobre 1475, de la garnison de la ville ; à Nancy, la croix du cimetière des Bourguignons . . . , etc.

La croix commémorative de la Bourgonce subsista longtemps : peut-être même n'est-elle point détruite, car les vieillards se rappellent une ancienne croix aujourd'hui emmurillée à l'intérieur de la maison bâtie en cet endroit de pénible souvenir.

Maheu paya bientôt de sa vie le sacrilège attentat qu'il venait de consommer. L'année même du meurtre de l'Evêque de Toul, Thiébaud I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, vint, en compagnie de seigneurs lorrains, passer les fêtes de la Pentecôte à Saint-Dié. Maheu l'apprit et s'y rendit secrètement dans l'intention d'implorer sa grâce ; mais ses amis le détournèrent de ce périlleux projet, et Maherus, parfaitement édifié, retourna dans la montagne, son refuge habituel.

Le mardi de la Pentecôte, le duc Thiébaud montant à cheval, se fit accompagner de Simon de Joinville, et se dirigea vers Nompatelize. Ils arrivaient au Void-de-Paru, lorsque tout à coup, Maheu, poussé, dirait-on, par une force mystérieuse, s'avance à leur rencontre. A sa vue, le duc enflammé de colère, dit à son compagnon : « Si vous m'aimez, percez cet homme de votre lance. — Dieu me garde, répond le che-



« valier, d'ôter la vie à un personnage de si haute lignée. » Le duc alors prend la lance de Simon de Joinville et court droit à Mabeu ; en vain le Grand-Prévôt se jette à genoux et demande grâce : Thiébaud, que cet acte d'humilité ne saurait apitoyer, brandit l'arme et transperce le cœur de son oncle.

Le signe de la miséricorde recouvrit, pendant des siècles, le théâtre de ce lugubre drame. Sur la route de Saint-Dié à Rambervillers, à la sortie de Saint-Michel, à l'angle gauche du Rupt-de-Paru, se trouve un bloc de grès, quadrangulaire, et mesurant environ quatre-vingts centimètres. Tout autour, un bourrelet en forme de petite corniche : sur chacune des faces latérales, une grande rose fruste, empruntée aux armoiries du Chapitre de Saint-Dié, et sur la face supérieure, au centre, une entaille destinée à recevoir une colonne. C'est tout ce qui reste de la croix de Mabeu ! Il y a quelques années, les débris de l'antique monument gisaient à côté de la route.

Des passants, ayant trouvé le Prévôt couché sans vie dans le ruisseau, le relevèrent et l'emportèrent à Saint-Dié. L'Eglise lui refusa les honneurs de la sépulture, et le cadavre, conduit à l'ermitage de Clermont, resta quelque temps suspendu sous le toit de l'oratoire de la Madeleine, dans un cercueil de bois. Il fut enfin jeté dans une fosse profonde, destinée à prendre les bêtes fauves, et, dans la suite, recouvert de bois et de pierres.

En fouillant les ruines qui jonchent le sol de l'ermitage de la Madeleine, on déterminerait avec sûreté l'emplacement de l'oratoire près duquel, sous l'abri du toit, le cadavre de Mabeu, enfermé dans un cercueil de bois, fut quelque temps suspendu.

Mais où était la fosse où il fut enfin jeté, puis recouvert de branches d'arbres et de pierres ? Je présume qu'elle avoisi-

nait la source de la Madeleine, qui, jaillissant sur le bord de la forêt, servait d'abreuvoir aux bêtes fauves.

L'usage immémorial de déposer des croix sur la voûte de la fontaine, prit naissance dans la religieuse horreur qu'inspirèrent une si triste mort et cette infamante sépulture. Ces petites croix sur l'extrados de la voûte, jadis peut-être sur la fosse de Maherus et près de l'église de la Madeleine, sont une prière de miséricorde pour ce grand coupable, et tout ensemble une invocation personnelle et religieuse : *A subitaneâ et improvisâ morte ; Libera nos, Domine !*

*Qui Mariam absolvisti  
Et latronem exaudisti,  
Mihi quoque spem dedisti !*

L'Abbé CH. CHAPELIER.

---